



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

CONSEIL DES MAIRES DE FÉVRIER : À L'ORDRE DU JOUR, POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO ET MÉMOIRE AU CRTC

Ville-Marie, le 18 février 2016 – Hier soir, se tenait la séance ordinaire du conseil des maires de la MRC de Témiscamingue. Plusieurs sujets figuraient à l'ordre du jour, notamment l'adoption d'une politique de tolérance zéro et le dépôt d'un mémoire, dans le cadre des audiences publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). De plus, une présentation quant à l'avenir de Valorisation Abitibi-Témiscamingue a été reçue favorablement par les élus, qui ont choisi d'appuyer l'organisme, à même le fonds dédié aux projets régionaux. À noter que la rencontre a débuté par une motion de remerciements, adressée à M^{me} Lyne Gironne, suite à son départ de la MRC, après seize années de service, dont trois à titre de directrice générale - secrétaire trésorière.

Le premier point à l'ordre du jour concernait la politique pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous : Tolérance zéro. Rédigée par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et appuyée par maintes associations de municipalités, cette politique vise à informer, sensibiliser et prévenir toute forme de violence en milieu de travail. D'emblée, les élus ont adhéré à l'application de cette politique au sein de la MRC de Témiscamingue, contribuant ainsi au maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire.

Parmi les autres points discutés lors cette réunion du conseil des maires, notons l'adoption du mémoire, dans le cadre des audiences publiques du CRTC. Ce mémoire a été rédigé par la MRC de Témiscamingue, au nom de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et fait suite à un mandat régional accepté par le préfet, M. Warolin. Ce dernier sera d'ailleurs présent lors des audiences publiques, lesquelles sont prévues le 11 avril prochain à Ottawa, afin de présenter ce mémoire régional. « Nous demandons que le gouvernement fédéral légifère pour obliger les compagnies de téléphone, à offrir le service cellulaire sur tout le territoire habité de l'Abitibi-Témiscamingue, puisque ce service est maintenant considéré comme un service essentiel. », d'expliquer le préfet de la MRC de Témiscamingue, M. Arnaud Warolin.

La séance a pris fin avec l'annonce de la prochaine rencontre du Groupe d'animation du milieu municipal et économique (GAMME), qui se tiendra le 23 mars prochain, au Centre Richelieu de Lorrainville. Ce GAMME, où tous les élus, directions générales et agents de développement des municipalités du Témiscamingue seront conviés, portera sur la coopération intermunicipale et ses enjeux.

- 30 -

Source :

Tomy Boucher
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 234
tomy.boucher@mrctemiscamingue.qc.ca